



# Amicale des Ardennais de Vendée

*Bien Cher(e)s Ami(e)s,*

*L'assemblée générale ordinaire de notre amicale se déroulera le*

**vendredi 1er octobre 2021 à 10h30 au restaurant "Les Ormeaux" à SALLERTAINE,  
où je vous donne rendez-vous à partir de 10H00.**

*Envisagée le 31 janvier 2021, l'assemblée générale n'avait pu se dérouler en raison de la situation sanitaire. Il est à présent primordial de se retrouver et de reprendre nos activités. C'est pourquoi cette journée du 1er octobre se déroulera en deux temps . L'assemblée générale, dans une salle mise à disposition gracieusement par le restaurant "Les Ormeaux" sera suivie, dès 12h30, du repas "d'Automne".*

## **A L'ORDRE DU JOUR :**

*Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 02 février 2020*

-----  
*Rapport moral*

-----  
*Rapport financier*

-----  
*Rapport des vérificateurs aux comptes*

-----  
*Renouvellement du tiers sortant (appel à candidature(s))*

-----  
*Organisation des manifestations 2022*

-----  
*Questions diverses...*

\*\*\*

**Obligatoire !  
Pass sanitaire ou attestation de vaccination ou test moins de 72 H**

*Les membres du Conseil d'Administration comptent vivement sur votre présence . D'ici là, prenez soin de vous et de vos proches. Portez vous bien !*

*Le Président Philippe THIERY*

## **PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 DE L'AMICALE DES ARDENNAIS DE VENDÉE**

*Monsieur (et) Madame.....assistera(ront)*

*à l' Assemblée Générale : OUI NON*

*au repas d'Automne : OUI NON*

*NOMBRE DE PERSONNES : .....*

*Le présent becquet est à retourner impérativement à : Michel VALLEE 34 Chemin du Plateau 85300 CHALLANS avec le règlement pour le mercredi 23 septembre 2021 au plus tard.*